

RÉUNION du 2^{ème} CONSEIL D'ÉCOLE
COMPTE RENDU N°2
Lundi 5 février 2018

Salle dite « d'anglais » de l'école Jacques-Yves Cousteau de Bignoux (86800)

Présents :

Les représentants de la mairie : Mme Lassus, M. Thévenet

Les représentants de parents d'élèves : M. Farrugia, Mme Furet, Mme Rouil, Mme Neveu

Les enseignants : Mme Bonnet, M. Belmokadem, M. Bourriaud et Mme Colin

Excusés :

Mme Rallet (IEN),

M. Caillot (Enseignant)

M. Garcia (Maire), Mme Rapiteau (Représentante mairie)

Secrétaire de séance : M. Guilhem Farrugia

Début de séance à 18h30

Ordre du jour :

1. Préparation de la rentrée 2018-2019 : effectif, répartition, organisation
2. Hygiène et sécurité
3. Actions de l'année 2017-2018 en lien avec le projet d'école
4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

1) Préparation de la rentrée 2018-2019 : effectifs, répartition, organisation

Mme Colin fait le point sur le dernier compte rendu du Conseil d'école extraordinaire du lundi 22 janvier 2018. Elle procède à la lecture du document et fait état du vote qui a eu lieu concernant le projet d'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine : 6 voix pour l'organisation d'un temps scolaire identique à celui de 2017-2018 (4,5 jours/semaine), 0 contre, 0 abstention. Le compte rendu du conseil extraordinaire est approuvé.

Projet d'organisation de la semaine scolaire 2018-2019 :

Lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
Mardi	9-12h	13h30-16h	
Mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie) à condition de financement	
Jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
Vendredi	9-12h	13h30-16h	

Le document à transmettre aux services de l'Inspection a été complété et signé par Mme Colin le 22/01/18 et remis à M. Thévenet pour avis de la mairie. Ce dernier s'est chargé de la transmission du document à l'Inspection, le 23/01/18.

Mme Colin fait ensuite le point sur l'effectif et la répartition prévisionnelle de la carte scolaire pour la rentrée 2018-2019. Une organisation pédagogique à 4 classes est prévue, pour un effectif de 95 élèves au total.

Carte scolaire pour la rentrée 2017-2018 : effectif et répartition

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2017/2018)	16	13	12	12	11	13	13	16-1	106-1
Prévision (2018/2019)	8	16	13	12 (-2)	12	11	13	13 (-1)	98 (-3)

Organisation pédagogique à 4 classes (95 élèves soit une moyenne de 23.75 élèves/classe)

PS-MS 8+16 = 24	GS-CP 13+10= 23	CE1-CE2 12+11 = 23	CM1-CM2 13+12 = 25
--------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------

L'admission des élèves pour la rentrée prochaine se fera à partir de mai (notamment pour les enfants nés en 2015, futurs élèves de PS). L'inscription doit être réalisée au préalable à la mairie. Une information à ce sujet sera diffusée dans la gazette de la commune.

2. Hygiène et sécurité : Vigipirate et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Mme Colin rappelle que les établissements scolaires sont toujours soumis au protocole **Vigipirate**. Elle signale qu'un document portant sur l'hygiène et la sécurité, le « **PPMS** » (Plan Particulier de Mise en Sûreté), doit être et a été établi cette année. Ce document fait état des dispositifs permettant à l'école J.-Y. Cousteau de se préparer et de gérer une situation d'évènement majeur. Mme Colin explique les différents cas de figure envisagés (incendie, intrusion armée, transports de produits toxiques à proximité de l'école) et le comportement adéquat à tenir (confinement, fuite, etc.).

Un **exercice « intrusion »** a été réalisé le 1^{er} décembre 2017. L'exercice effectué s'est globalement bien déroulé, mais le signal sonore n'est pas audible. L'électricien en charge du suivi des travaux est passé pendant les vacances de Noël pour modifier le volume. Mme Colin fait un bilan de cet exercice, qui a été accompagné dans chacune des classes d'un temps de réflexion avec les enfants sur les attitudes à adopter, et celles à éviter. Du point de vue des enseignants, l'exercice a mis au jour la difficulté de communiquer et par conséquent d'interagir de manière coordonnée. Compte tenu en outre des problèmes d'identification du danger et la conduite adéquate à tenir, chaque enseignant devra décider de la conduite la plus appropriée à adopter en cas de menace. Le PPMS est un document standardisé, mais la spécificité du danger et sa localisation restent déterminants pour déterminer la conduite judicieuse à tenir.

Il sera fait au retour des vacances d'hiver un **exercice « confinement »**. Pour rappel, il s'agit de se confiner à l'occasion de la simulation d'un risque naturel ou technologique (alerte par la préfecture et/ou par la mairie). L'exercice sera accompagné de discussions et d'un temps d'échange adapté selon l'âge des enfants, afin de sensibiliser les élèves aux accidents majeurs qui peuvent arriver sur

un temps d'école. Ce sera également l'occasion de faire émerger avec eux la nature des gestes et actions à mettre en place pour chacun des risques.

Un **troisième exercice** est également à **prévoir**, les directives nationales préconisant la tenue de trois exercices au cours de l'année. Il serait par ailleurs utile d'identifier le son respectif de chaque sonnerie pour les enseignants et les enfants de l'école, en lien avec l'électricien en charge, M. Dimitri Rangier, avant les prochains exercices, mais après la semaine du 5 au 9 mars. L'équipe enseignante demande à nouveau la tenue des exercices sur le temps périscolaire.

Mme Colin rappelle que la mairie avait annoncé de nouveaux **plans d'évacuation** et la matérialisation de deux **points de regroupement** dans la cour et sur le parking.

3) Actions de l'année 2017-2018 en lien avec le projet d'école

Projets aboutis :

- Le **marché de Noël** a été un moment très convivial et réussi. Mme Colin remercie la mairie et l'Ape du soutien pour la tenue de ce marché de Noël. Le spectacle des enfants a été valorisé par le matériel prêté par T. Desché et le prêt par la Mairie de la salle socio-culturelle. Le marché de Noël a rapporté la somme de 500 euros.
- La **piscine pour les CP/CE1/CE2/CM1** : le transport est pris en charge par la Mairie que Mme Colin remercie. Les autres frais, bassin et MNS, sont pris en charge par Grand Poitiers. Mme Colin remercie également les parents qui passent l'agrément et qui accompagnent. Elle rappelle que le volume de dix séances permet de mettre en place des apprentissages. 3 séances seront annulées cette année en raison de l'entretien de la piscine. Pour ne pas renouveler cette annulation récurrente chaque année, l'équipe envisage de demander une autre période pour l'année prochaine.
- **Galette avec les aînés** : M. Belmokadem fait un point sur ce moment de partage convivial entre PS/MS et aînés, le jeudi 18 janvier. Il salue cette occasion d'échanger en partageant la galette des rois.
- Mme Bonnet rend compte de la séance cinéma dont ont bénéficié le jeudi 25 janvier les PS/MS et GS/CP au TAP Castille, dans le cadre du projet « **école et cinéma** ». Merci à l'APE pour le financement du transport et des entrées. En lien, il y aura une sortie au musée Ste Croix et un spectacle de danse.

Projets à venir :

- La **classe transplantée** pour les CE et CM aura lieu du 5 au 9 mars 2018 à la Trinité sur Mer dans le Morbihan. Le financement du projet est détaillé par Mme Colin. Tous les élèves CE et CM partent. Coût du voyage initial : 277.5 euros / élève. Répartition du financement : 46% mairie, 10% APE, 6.5% coopérative scolaire, 3.5% école des sports, 2% Comité de Jumelage, 31% parents soit 85 euros/élève. 10 élèves sur les 52 devraient avoir une aide JPA/ANCV (chèques vacances entre 10 et 20 euros)
- Le **défilé de printemps** aura lieu le 30 mars. Les élèves de maternelle travaillent sur le thème « Les petites bêtes du jardin ». Il y aura une mini-prestation des élèves de maternelle, puis un défilé et enfin un goûter à l'école. L'APE finance la venue des « Zigomatiks » pour

accompagner la déambulation dans les rues du village.

- Le **projet radio** aura lieu avec des élèves du LP2i : M. Bourriaud fait un point sur les modalités d'organisation de ce projet « radio scolaire » pour les CE.
- Le **projet « Théâ »** avec l'OCCE pour les CM : venue de l'animatrice Anne de l'OCCE et 3 interventions du metteur en scène et comédien Jean-Olivier Mercier, de la Cie Plein Vent de Chauvigny. Sortie « Partage avec les autres écoles du projet » le 11 ou 12 juin.
- **Projet « jardin »** pour les 4 classes : 9 interventions du CPIE dans le cadre du projet « Mon village, espace de biodiversité » pour un travail autour des insectes pollinisateurs, en lien avec le carré biodiversité qui devrait être installé par la mairie près de l'aire de jeux (derrière la mairie). L'école aimerait aussi avoir « son » carré de biodiversité au sein de l'enceinte scolaire. Il pourrait voir le jour du côté de la verrière entre les classes CE et GS/CP. La mise en place va être discutée avec Laurent.
- **Intervenants extérieurs : EPS** avec Louise et Gaël, L3 « Staps » le vendredi après-midi avec les CE. Charlie et Amandine, L3 « Staps » le vendredi après-midi avec les CM. **Sciences** avec 6 étudiants de l'ENSI de Poitiers auprès des CP et des CE.
- **Fête de fin d'année** : expo/kermesse/BBQ : samedi 23 juin. Le format sera rediscuté avec la mairie, les parents d'élèves et la mairie fin mars : l'exposition et les activités pourraient avoir lieu à des moments séparés.

4) Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

Solde créditeur au 31/12/16 = 2062.89 euros

Recettes à venir		Dépenses à venir	
Marché de Noël	505.35	Adh et Assurance OCCE	192.66
Don APE	1500	Cl transplantée	950
Collecte Papiers (ASEB)	866.34	Projet 2016-2017 CM	154.36
Comité de Jumelage	300	Abonnements	56 +....
Part familles 62 %	172	Cinéma	
Sub OCCE projet radio	100		
Photos scol (fin fév)			
Action « Initiatives » (mars-avril)			

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mme Colin clôt le premier conseil d'école à 20h. Elle annonce que le **prochain conseil aura lieu le 11 juin 2018 à 18h30.**

Le secrétaire
M. Farrugia

La présidente
Mme Colin